



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ FINANCIER

Deux cent troisième session

Rome, 10-14 mars 2025

**Recommandation n° 7 du rapport du Corps commun d'inspection intitulé
*Examen des progrès accomplis par les entités des Nations Unies dans le
renforcement de la fonction d'enquête (JIU/REP/2020/1)***

**Extrait du rapport de la 122^e session du Comité des questions
constitutionnelles et juridiques**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M^{me} Donata Rugarabamu
Conseillère juridique
Tél.: +39 06570 55132
Courriel: LEG-Director@fao.org

[...]

IV. Point 3: Recommandation n° 7 du rapport du Corps commun d'inspection intitulé *Examen des progrès accomplis par les entités des Nations Unies dans le renforcement de la fonction d'enquête (JIU/REP/2020/1) (CCLM 122/3)*

11. Le Comité a examiné le document *Recommandation n° 7 du rapport du Corps commun d'inspection intitulé Examen des progrès accomplis par les entités des Nations Unies dans le renforcement de la fonction d'enquête (JIU/REP/2020/1)*, portant la cote CCLM 122/3.
12. Les observations écrites de l'Australie et de l'Indonésie ont été présentées au Comité avant la session. Le Canada et le Venezuela (République bolivarienne du) ont transmis des observations écrites pendant la session. Plusieurs autres membres communiqueront peut-être des observations écrites après la session.
13. Le Comité s'est félicité de ses réunions de travail conjointes informelles avec le Comité financier et des contributions écrites transmises par des membres. Il a déclaré attendre avec intérêt de participer à d'autres réunions de travail conjointes informelles.
14. Le Comité s'est dit impatient de recevoir à sa prochaine session un projet de procédures actualisées, tenant compte des contributions reçues et de ses débats.
15. Le Comité a pris note des éléments nouveaux qui se sont fait jour dans le cadre d'autres organismes spécialisés des Nations Unies, a encouragé le secrétariat à continuer de surveiller ces évolutions, et a recommandé que les bonnes pratiques de ces organismes soient prises en considération dans l'élaboration des procédures.
16. Le Comité a souligné qu'il importait d'achever l'élaboration des procédures appropriées dans les meilleurs délais.

[...]